

École Élémentaire Parc Mirablon

MONTLHÉRY, le 09 mars 2015

Conseil d'école du vendredi 6 mars 2015 Compte-rendu.

Participants:

<u>Parents délégués</u>: Mesdames DAÏAN; GAUTHIER GAUDIN; GOURIAU; VINCENT-RANDONNIER; LOZEVIS; BENAT; VAQUEZ; *MOGUET*; DA SILVA REBELO; GALAIS; GODON; FERRIN.

Messieurs RIGOU; DESSAINT; DANIEL.

<u>Enseignants</u>: Mesdames BOURDIN; BOURGEOIS; JOUNY; CHAPERON; BUCHET; LOUALI;

PLAGNE; ROUAULT; LEBEC; GOUPIL; CARABETIAN.

Messieurs HUYNH; JOUNY; SAUX (Directeur)

Madame KLJAJIC, Maire Adjointe aux affaires scolaires; Monsieur BERTIN, Conseiller délégué.

Absents excusés:

Madame PARBAILE, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Monsieur PONS, Maire.

Mesdames MODERC (RASED); NICOLLI; KUPPERSCHMITT; COULANGE; GUIMAS, LE PAPE;

LE MAT; MONNIER, enseignantes.

Monsieur CHAMIOT, enseignant.

Madame CHARPENTIER, Animatrice BCD.

Madame PREVOTEAU, Psychologue scolaire.

Mesdames GAUTHIER GAUDIN; RENOUX; Monsieur MORICE, parents d'élèves élus.

o M. SAUX, ouvre la séance à 20h35.

Effectifs: point et prévisions pour la rentrée 2015-2016

- À ce jour, l'effectif total de l'école est de 459 élèves (101 CP, 80 CE1, 109 CE2, 85 CM1, 84 CM2).
- Lors de l'enquête effectuée pour la carte scolaire de la prochaine rentrée, les effectifs prévisionnels annoncés ont été de 477 élèves (95 CP, 101 CE1, 82 CE2, 110 CM1, 89 CM2). D'ores et déjà une ouverture de classe est envisagée par les services académiques. Néanmoins cela demande confirmation en fonction de l'évolution des effectifs. En effet, depuis cette enquête ceux de l'école ont baissé, ainsi que ceux des Grandes Sections susceptibles de monter en CP. Par contre il y aura sans doute de nouvelles inscriptions durant les vacances d'été.

15, rue des Archers 91310 MONTLHERY ☎: 01.64.49.53.52

Vie scolaire.

• Point sur les personnels particuliers :

- Il existe un fort déficit d'heures d'AVS sur l'école depuis le début de l'année scolaire. De ce fait, tous les besoins concernant les enfants notifiés par la MDPH ne peuvent être couverts. Les parents d'élèves comptent rédiger et transmettre une motion réclamant les moyens nécessaires.
- Depuis le 31/10/2014 M. SAUX ne bénéficie plus d'« Aide administrative au Directeur d'école », suite au non renouvellement de contrat de l'ancienne personne affectée à ce poste. Cela pose des problèmes de fonctionnement au niveau de l'école, notamment en terme d'accueil des visiteurs, de contrôle des accès (aggravés lors de l'activation du niveau « Alerte attentats » du plan Vigipirate).
 M. SAUX a informé les services académiques de la situation, il reste à espérer que là aussi la situation puisse être régularisée.

• Bilan, ressenti des enseignants concernant la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires :

- La principale remarque est l'observation d'un niveau de fatigue des enfants extrêmement important le jeudi après midi. Par contre il est souligné que les journées courtes (mardi et vendredi où la classe se termine à 15h00) sont propices aux apprentissages, ainsi que le mercredi matin.
- Les enseignants considèrent qu'il serait préférable et profitable, que le même rythme soit appliqué tous les jours de la semaine, soit une fin des classes à 15h45.
- La municipalité dresse un premier bilan, laissant apparaître aussi une grande fatigue des enfants, une difficulté de repérage temporel (due à l'alternance des journées courtes et longues) et surtout une démobilisation face aux activités proposées. Il est souligné la difficulté de proposer un fonctionnement de qualité avec une équipe d'animateurs hétérogène.
- Un fonctionnement différent a déjà été étudié par la mairie, à savoir regrouper les activités périscolaires sur un après-midi. Cela n'emporte pas l'adhésion des enseignants qui considèrent qu'une telle solution irait à l'encontre des objectifs premiers de la réforme (meilleure répartition des temps de classe sur la semaine, réduction de la journée scolaire) et ne règlerait rien au niveau de la fatigue des enfants.
- La réflexion sur ce sujet devrait être affinée lors de la prochaine réunion du comité de suivi, qui devrait se tenir le 26 mars.

• Point sur les dates à retenir, les projets, les sorties et les classes transplantées :

- Pour rappel la deuxième remise de livrets se déroulera durant la semaine du 30 mars au 3 avril.
- Sorties scolaires avec nuitées : le séjour des CM2 en classe de neige à PREMANON, ayant lieu cette semaine se passe très bien. Le dossier de la classe poney a été validé par l'Inspection. Les parents réclament un meilleur échelonnement des factures de paiement.
- M. SAUX détaille les interventions à venir, dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière. Le 09/03 la Police Nationale viendra faire passer l'épreuve théorique aux CM2 (épreuve pratique prévue le 31 mars). La Police Municipale interviendra du 23 au 27 mars (Théorie et pratique) auprès des CP et des CE1, pour le « Permis piéton ». Elle encadrera aussi la formation des CM1 (Théorie et piste vélo) du 18 au 22 mai. À cette occasion M. SAUX tient à remercier et féliciter les Policiers municipaux pour leur investissement et leur collaboration fructueuse avec l'école.
- Un bilan du Salon du livre de SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON est présenté : 5 classes ont visité le salon et 8 classes ont reçu des auteurs. Cela a pu mettre en lumière tout le travail réalisé en amont par les élèves et la qualité exceptionnelle de l'action de Madame CHARPENTIER dans l'organisation de telles manifestations ainsi que dans son implication pour faire vivre la BCD.
- Les CE2 devraient se rendre au Musée de la Préhistoire de NEMOURS le 25/06 et le 29/06.
- Un triathlon sera organisé pour 3 classes (CE2 de Mesdames PLAGNE et ROUAULT, CM2 de Monsieur CHAMIOT) le 25 juin.
- Les dates des spectacles des classes de fin d'année sont détaillées, à savoir : 12/05 CM2 de Mesdames LE PAPE et LE MAT ; 18/05 CE1 de Mesdames BUCHET et MONNIER ; 16/06 CE2 de Madame PLAGNE ; 23/06 CE2 de Madame LEBEC et Monsieur HUYNH ; 22/06 et 25/06 spectacle des GS – CP.
- Il est rappelé que la fête de l'école aura lieu en soirée le vendredi 26 juin. Une première réunion de préparation se tiendra début mai.
- Madame KLJAJIC annonce la date de la remise des prix aux CM2 à savoir le jeudi 11 juin.

- Elle présente le nouveau projet qui sera lancé cette année, le « Bal des CM2 » organisé sur le modèle du bal du Collège. Il se déroulera le 5 juin de 20h00 à 23h00, chaque élève de CM2 recevra une invitation.

Temps d'activités péri scolaires TAP.

- Point sur le fonctionnement de l'étude :
- Une étude a été fermée faute d'effectifs suffisants. Le service fonctionne maintenant avec 5 études.
- L'effectif moyen dans chaque étude est de 17 élèves environ, inférieur donc aux 20 prévus, mais il faut prendre en compte qu'il y a dans chaque groupe 5 niveaux.
- Demande concernant la date du prochain « Comité de suivi des rythmes scolaires » :
- Cette réunion aura lieu le 26 mars.
- Point sur l'organisation des « Nouvelles Activités Périscolaires » (NAP) :
- Le débat a eu lieu au point « Vie scolaire ».

Questions adressées aux représentants de la municipalité :

- Questions concernant la circulation et l'aménagement de la rue des Archers :
- Madame KLJAJIC précise que la législation ne permettrait pas de fermer la rue des Archers à 16h30 le mardi et le jeudi, cette fermeture devant être réservée aux horaires scolaires.
- Les parents élus s'étonnent que la Mairie ne puisse pas prendre un arrêté dans ce sens.
- En tout état de cause Madame KLJAJIC précise qu'une réflexion est actuellement menée en Mairie pour réduire l'amplitude de fermeture de cette voie, actuellement de 30 minutes (15 min avant la sortie des classes et 15 min après).
- Point sur le passage de la commission de sécurité :
- Nous sommes en attente du compte-rendu mais Monsieur SAUX qui y a assisté, précise qu'aucune remarque importante n'a été signalée.
- Point sur l'organisation des transports scolaires :
- Des retards sont encore signalés. Madame KLJAJIC précise qu'ils sont souvent liés à des difficultés de circulation sur la commune.
- Des parents signalent que des véhicules sont encore régulièrement garés sur l'emplacement de l'arrêt des bus du Boulevard Mouchy.
- Point sur les travaux effectués et à prévoir :
- Les travaux de l'ascenseur devraient reprendre d'ici fin mars et se poursuivre jusqu'au mois de juin.
- L'installation des volets roulants côté est du bâtiment ne se fera pas cette année, les contraintes budgétaires conduisant la municipalité à réserver strictement ses dépenses d'investissement, aux aménagements liés à la sécurité.
- La dotation et l'installation des nouveaux TNI sera évoquée lors du prochain Conseil d'école.
- <u>Hygiène</u>:

Il a été rapporté aux Parents élus un problème d'hygiène au niveau des sanitaires. Monsieur SAUX précise que les toilettes sont nettoyées tous les soirs et en journée aussi. Par contre il n'est pas impossible qu'à l'issue des récréations ou du temps méridien des problèmes de propreté des locaux surviennent (chasses d'eau non tirées, papiers jonchant le sol ...). Un rappel des règles de vie à ce sujet sera effectué au niveau des classes.

o L'ordre du jour étant épuisé M. SAUX lève la séance à **22h15**.